



LETTRE D'INFORMATION

N°15

PLOUGONVENOISE

8 JANVIER 2024

Chaque semaine, les informations de votre commune

SERVICES DE LA MAIRIE

Mairie : 02.98.78.64.04

mairie@plougonven.fr

Horaires des ouvertures au public :

- Du lundi au samedi : 9h - 12h
- Lundi, mercredi et vendredi : 14h - 18h
- Fermé le mardi et le jeudi après midi

Service Éducation - Culture : 02.98.78.64.04

ec@mairie-plougonven.fr

Médiathèque : 02.98.78.69.06

mediatheque@mairie-plougonven.fr

Horaires des ouvertures au public :

- Le mercredi : 10h - 12h30 et 15h - 18h
- Du jeudi au samedi : 15h-18h

Service des affaires sociales : 02.98.78.69.04

as@mairie-plougonven.fr

Horaires des ouvertures au public :

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h

HALTE GARDERIE LOUSTIC BIAN

La halte-garderie itinérante Loustic Bian est présente à Plougonven le jeudi.

Elle accueille à l'heure, à la demi-journée ou à la journée 12 enfants de 3 mois à 6 ans.

Le service est accessible à toutes les familles qui résident sur le territoire de Morlaix Communauté.

Le tarif horaire se calcule selon les ressources et le nombre d'enfants à charge.

C'est un service de proximité adapté aux familles.



Loustic Bian | Rue Bodélio - ZAC de Saint-Fiacre
Kergaradec - 29600 Plourin-lès-Morlaix

02 98 63 51 23 - 06 76 28 12 73 | loustic.bian@agglo.morlaix.fr

www.morlaix-communaute.bzh

CADEAUX AUX RÉSIDENTS DES EHPAD

Comme chaque année, les membres de la Commission cohésion sociale et du Conseil d'administration du CCAS ont préparé des colis qui seront offerts aux Plougonvenois qui résident en EHPAD.



LA COMMISSION DES MENUS

La commission des menus s'est réunie le 21 décembre dernier. Constituée d'élus, d'enseignants, d'élèves, de parents d'élèves et d'agents de la mairie, son objectif est d'améliorer la qualité des repas servis aux enfants du groupe scolaire Albert-Larher. Cette première réunion a permis de présenter les obligations dans la fabrication des menus.

En parallèle, un travail est également mené avec la diététicienne de l'association Défi Santé.

SACS JAUNES

À plusieurs reprises, des sacs jaunes ont été retrouvés sur la chaussée et dans les rues. Ils constituent un réel danger pour la circulation et sont sources de pollution. Un grand merci aux Plougonvenois qui les ont ramassés.

SUBVENTIONS

Les dossiers de demande de subvention vont être transmis aux associations de la commune. Ils seront à retourner complétés en mairie pour le 1^{er} mars avec le contrat d'engagement républicain.

MESSAGE DE PRÉVENTION

Et si en janvier on faisait une pause avec l'alcool ? La règle du Dry January est simple : ne pas boire d'alcool à partir de l'heure de lever le 1^{er} janvier, jusqu'à la fin du mois. Il n'y a pas de bon point si on ne boit pas, ni de mauvais si on boit : c'est à chacun de voir et d'en constater les bénéfices.

JE FAIS LE
DRY JANUARY

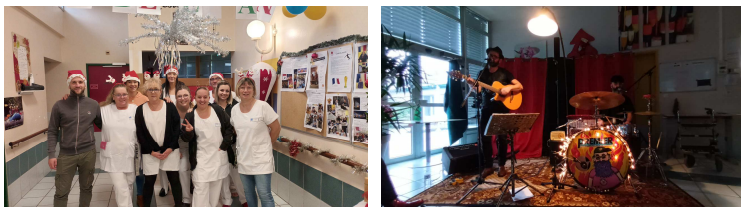


DRY JANUARY

GOÛTER-SPECTACLE DE NOËL DU TRISKELL

Le 14 décembre dernier, un goûter-spectacle organisé par l'équipe d'animation du foyer d'accueil médicalisé le Triskell (Guervenan) a réuni les résidents et leurs familles.

Au programme, un petit marché de Noël avec des confitures, du pain d'épice et des nichoirs en mosaïque réalisés les résidents.



TY BOB SERVICES

Robert Basile, qui vient de créer son auto-entreprise à Plougonven, se déplace à votre domicile pour tous vos petits travaux de bricolage.

Contact : 06.09.90.82.15 ou tybobservices@outlook.fr

LETTRE D'INFORMATION

La lettre d'information paraît chaque semaine. Elle est disponible dans les commerces en version papier et diffusée par courriel aux personnes inscrites : n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail.

Les associations qui souhaitent annoncer un évènement, des résultats sportifs ou se faire connaître peuvent nous transmettre leurs articles et photos qui seront publiés dans l'un des numéros suivants.

Pour toute information :

communication@mairie-plougonven.fr

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- **Où?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique



MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX ACCUEIL DES JEUNES - MORLAIX COMMUNAUTÉ

Françoise PALOMAR
Conseillère en insertion sociale et professionnelle
Mail : f.palomar@mlpm29.org

Mission Locale du Pays de Morlaix
ZA de la Boissière - Rue Jean Caërou - 29600 Morlaix
Tél : 02.98.15.15.50

Accueil sur rendez-vous en appelant le 02.98.15.15.50

À la mairie de Plougonven le 2ème et le 4ème mercredi après-midi du mois

Ou à la Mission locale de Morlaix

LE « ZAN » : ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience d'août 2021, notre pays s'est fixé l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette » des sols en 2050.

L'objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation des espaces est prévue dans les dix prochaines années (2021- 2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021).

La consommation actuelle d'espace entre, bien entendu, dans ce calcul.

Le plan local d'urbanisme intercommunal faisant office de programme local de l'habitat (PLUi-H) de Morlaix Communauté, actuellement en révision, sera mis en conformité avec les objectifs de la loi Climat et Résilience.

Si vous êtes propriétaire de parcelles classées 1AUI ou 2AUI et que **vous projetez de lotir ces terrains** à court ou moyen terme, nous vous proposons de prendre contact avec les services d'urbanisme de Morlaix Communauté (<https://www.morlaix-communaute.bzh/Urbanisme>) ou de vous adresser à la mairie (urbanisme@mairie-plougonven.fr).

Nota : Les opérations de densification urbaines (Bimby) ne rentrent pas dans le cadre du ZAN. On considère en effet que les parcelles séparées sont déjà artificialisées.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols>